

ACCOMPAGNER LA RÉUNION SUR LA VOIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# BILAN D'ACTIVITÉ de la DEAL Réunion **2015**



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement du Logement

[www.reunion.developpement-durable.gouv.fr](http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr)

# SOMMAIRE



ÉDITO

5

DÉVELOPPEMENT  
DURABLE EN ACTION

6

AMÉNAGEMENT  
DURABLE DU  
TERRITOIRE

8

ENERGIE CLIMAT

9

BIODIVERSITÉ  
ET EAU

10

RISQUES  
NATURELS

12

RISQUES  
INDUSTRIELS

14

EDUCATION ET  
SÉCURITÉ ROUTIÈRE

15

16

POLITIQUE  
DU LOGEMENT

18

PILOTAGE  
DES ACTIONS

20

ORGANISATION ET  
MOYENS AU SERVICE  
DES MISSIONS DE  
LA DEAL

22

ÊTRE PRÉSENT  
SUR TOUTE L'ÎLE

24

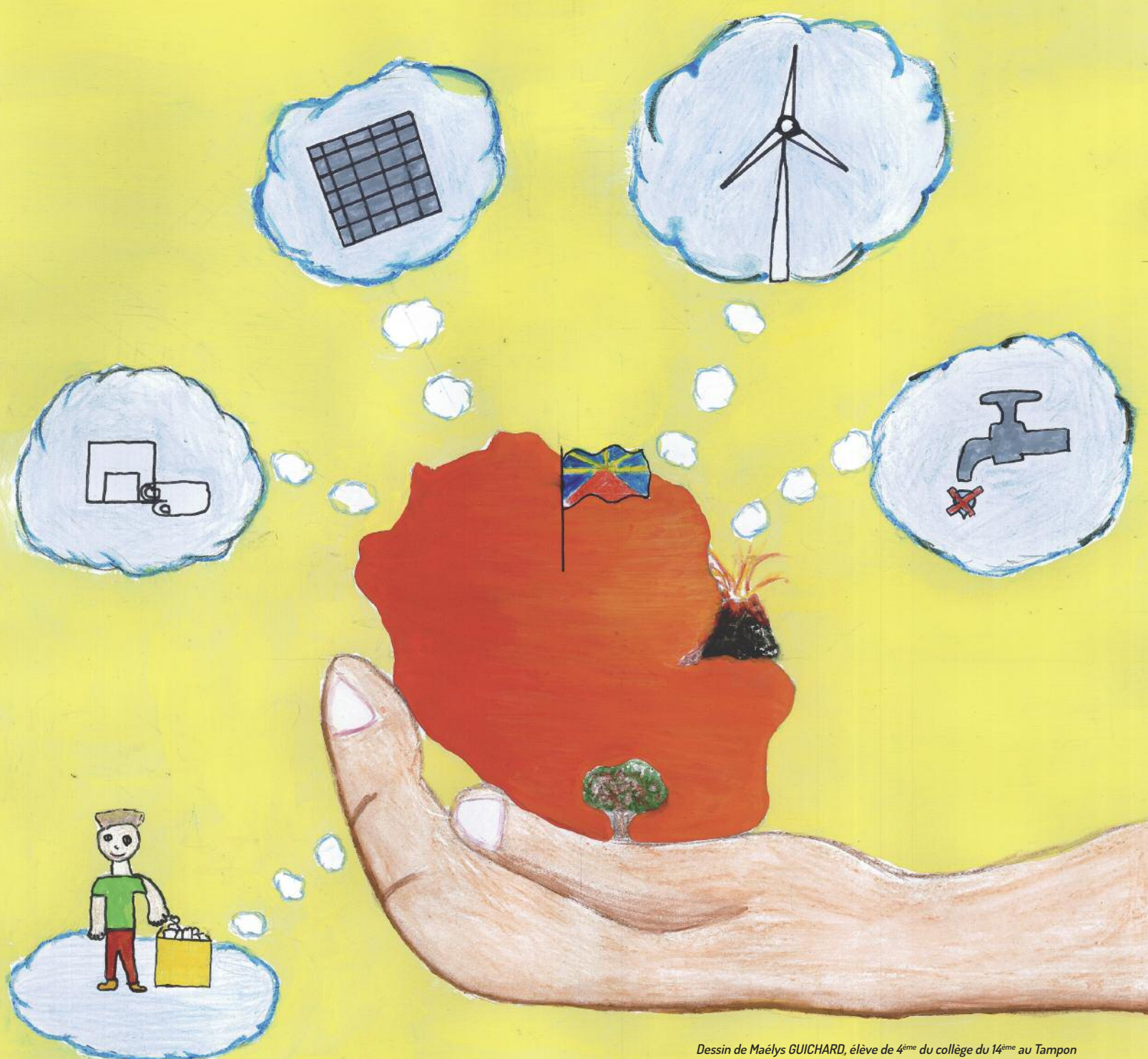
FAIRE CONNAÎTRE  
SON ACTION

26

GLOSSAIRE DES SIGLES  
ET ACRONYMES

27

ORGANIGRAMME



Dessin de Maéllys GUICHARD, élève de 4<sup>ème</sup> du collège du 14<sup>ème</sup> au Tampon

# ÉDITO



## *Agir et se mobiliser pour la transition écologique*

La transition écologique vers un développement durable passe par deux conditions préalables indispensables à sa mise en place, à savoir la réussite de la transition énergétique et la reconquête de la biodiversité.

Cette évolution, fondamentale pour notre avenir et celui de nos enfants, est sur le point de prendre corps grâce notamment à deux textes législatifs importants portés par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer : la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, votée en 2015 et le projet de loi sur la biodiversité.

Pour La Réunion, ces deux lois de mobilisation et d'action constituent une véritable opportunité, dans la mesure où notre île est en première ligne sur ces deux enjeux :

- sur la biodiversité, La Réunion s'est déjà beaucoup investie dans la protection de son patrimoine naturel, des espèces marines et terrestres, si l'on se réfère au travail important mené avec la stratégie réunionnaise pour la Biodiversité (SRB 2013-2020) Mais il faut redoubler d'effort et de vigilance en fédérant la mobilisation de tous les acteurs concernés car cela n'est jamais définitivement acquis.

- sur la transition énergétique, il nous faut tendre vers un nouveau modèle énergétique. Cela suppose de travailler à la fois sur les économies d'énergie et sur l'évolution du mix énergétique avec une part accrue des énergies renouvelables. Grâce aux atouts naturels dont bénéficie La Réunion et la mobilisation de tous - institutionnels et particuliers - notre département pourrait ainsi passer du statut d'expérimentation à celui de créateur de richesse, et notamment d'emplois.

Si ces deux thématiques phares ont marqué l'actualité en 2015, notamment au travers des accords de Paris sur le climat découlant de la COP21, je tiens également à citer les autres missions assurées par les agents de la DEAL : la préservation contre les risques naturels ou anthropiques, le financement du logement social, l'accompagnement de projets structurants pour qu'ils soient le plus respectueux possible de l'environnement ou encore l'éducation et la sécurité routière. Je remercie l'ensemble des agents pour leur mobilisation et leur sens du service public, qui se sont montrés fidèles aux valeurs portées par le projet de service de la DEAL à savoir l'intérêt général, le développement durable, la cohésion interne, la cohérence externe, la compétence, l'efficacité et la proximité territoriale.

Ce rapport vous donnera un aperçu des champs d'intervention de la DEAL en mettant en lumière ses principales actions conduites en 2015.

Je vous en souhaite une très bonne lecture.

**Daniel Fauvre**  
Directeur de la DEAL Réunion

# DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION

*La DEAL Réunion agit pour promouvoir le développement durable sur l'ensemble de l'île, avec le souci permanent du progrès environnemental.*

## Développement Durable pour la transition écologique

La DEAL s'implique en matière de promotion du développement durable auprès de différents publics :

- les collectivités locales à travers la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Transition Écologique vers un Développement Durable et la promotion de méthodologie spécifique comme l'Agenda 21 Local (2 communes se sont engagées en 2015 : Bras-Panon et La Possession)

- les associations en accompagnant la dynamique de réseau représentée par GRANDDIR et en finançant des projets associatifs à travers un appel à projets (26 000 €) qui ont servi à lancer :

- > une mobilisation citoyenne face au changement climatique sur un village alternatif (dimanche 08 novembre) (association ALTERNATIBA PEI) dans le cadre de la déclinaison d'actions régionales en cohérence avec la COP 21

- > l'organisation de reportage / plateau radio 2 fois par mois + reportage de terrains sur les thèmes de la transition écologique (suivant l'actualité des événementiels) (radio PIKAN)

- > le lancement d'une plate-forme numérique applicatif citoyen agréant les différents trajets de bus de La Réunion (association RUN ACTION)



*Sensibilisation du public à l'adaptation au changement climatique (Alternatiba Pei à Saint-Pierre, 8 novembre 2015)*



*Sensibilisation des enfants au développement durable lors de la SEDD en juin.*

- > une pièce de théâtre sur la COP 21 et sa représentation sur 7 mois + livret (représentation auprès de 500 enfants et adultes) (association la Plite scène)

- > la création d'un parcours pédagogie active et collaborative de plus de 500 jeunes autour de l'alimentation santé et développement durable (intervention en milieu scolaire ou parcours d'insertion) (association ARTERRE)

- et enfin le grand public et les agents de l'État en particulier en organisant la Semaine Européenne du Développement Durable (plus de 100 actions sur tout le territoire et 6 actions ciblées spécifiquement pour les agents de l'État qui se sont inscrites notamment dans le cadre de valorisation des actions participant aux objectifs de la COP 21).

## Conduite et valorisation d'études, mise à disposition des données

L'année 2015 s'est traduite par un accroissement notoire de l'utilisation des outils SIG dans les pratiques professionnelles des services de la DEAL. C'est ainsi que des processus de production de cartes ont été développés par l'unité SIG pour réaliser notamment les documents techniques nécessaires aux Comités Techniques Aménagement, afin d'illustrer par des cartes les porter à connaissance des Plans Locaux d'Urbanisme et des Plans partenariaux de gestion de la demande en logement social.

La collaboration interne avec les services métier de la DEAL a permis de procéder notamment à la validation de la révision des couches géographiques de l'ensemble des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) du département et la création de la couche des habitats littoraux. L'utilisation des données en interne a été facilitée grâce à un travail de sémologie plus détaillé à l'intérieur de projets QGIS existants déjà largement exploités et la création de nouveau projet notamment pour la gestion des contentieux à travers un accès sécurisé.

Le DEAL a piloté l'identification d'un outil de mesure de la consommation de l'espace : la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui a démarré en 2013 a abouti en 2015

à l'identification de l'outil le mieux adapté au suivi de la consommation des espaces. Il s'agit du mode d'occupation des sols (MOS), base de données sous format SIG qui doit permettre de disposer d'une connaissance de l'occupation physique du sol (exemple : secteur dense d'immeubles bas) et de son usage (exemple : zone d'activités commerciales), mais également d'en suivre son évolution. Cette démarche concertée avec l'ensemble des services métier intéressés par le sujet, comme avec l'ensemble des acteurs locaux, a permis au travers la conduite de comités de pilotage à la définition d'une nomenclature partagée, adaptée au contexte réunionnais et capable de pouvoir tenir compte des évolutions sur les outils nationaux (OCS GE), ainsi qu'une série d'indicateurs destinés à suivre l'évolution de la situation au cours du temps. Ce projet qui doit permettre de s'orienter vers un aménagement

durable du territoire doit trouver sa gouvernance en 2016. Il est également très attendu en interne comme en externe pour le suivi et de l'évaluation des prescriptions du SAR, comme pour la construction du futur schéma de cohérence écologique.

Toujours dans un souci d'aménagement durable du territoire, la DEAL a lancé une étude sur le mitage de la Réunion : la dernière phase de l'étude dont les objectifs ont été revus en 2014, a permis d'identifier les leviers et moyens d'action potentiels pour enrayer ou freiner le phénomène du mitage de la Réunion. D'autres pistes sont à l'étude autour de la protection des terres agricoles, ainsi que de l'utilisation de l'entrée paysage dans la prise en compte de la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme.



*Etude sur le mitage.*



## Autorité Environnementale

L'autorité environnementale vise une information complète du public sur les projets, plans et programmes ayant des incidences sur l'environnement. Cet exercice nécessite une expertise qu'il convient de cultiver et l'année 2015 a permis d'échanger avec des experts nationaux et de créer un réseau avec nos homologues de la DEAL Mayotte. C'est ainsi que la DEAL Réunion a accueilli en décembre 2015 Michèle Phelep du CGDD, Yves Billon, DREAL Bretagne, initiateur de l'outil GARANCE, Michaële Le Saout, DREAL Poitou-Charente, experte en évaluation environnementale et l'équipe de la DEAL Mayotte pour une mise à jour des connaissances, de l'actualité législative et réglementaire, et de travaux sur des cas concrets. Ces échanges particulièrement fructueux permettent de renforcer nos pratiques dans un souci d'une mise en œuvre de qualité de l'évaluation environnementale.

Par ailleurs, la DEAL appuie également les commissaires enquêteurs, à travers des formations, pour renforcer tout au long de la chaîne, la mise en œuvre de l'évaluation environnementale et la bonne participation du public.

# AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

*La gestion durable du territoire insulaire et l'accompagnement de la transition énergétique sont des priorités majeures pour la DEAL Réunion*

## Mise en œuvre des politiques en faveur de l'accessibilité

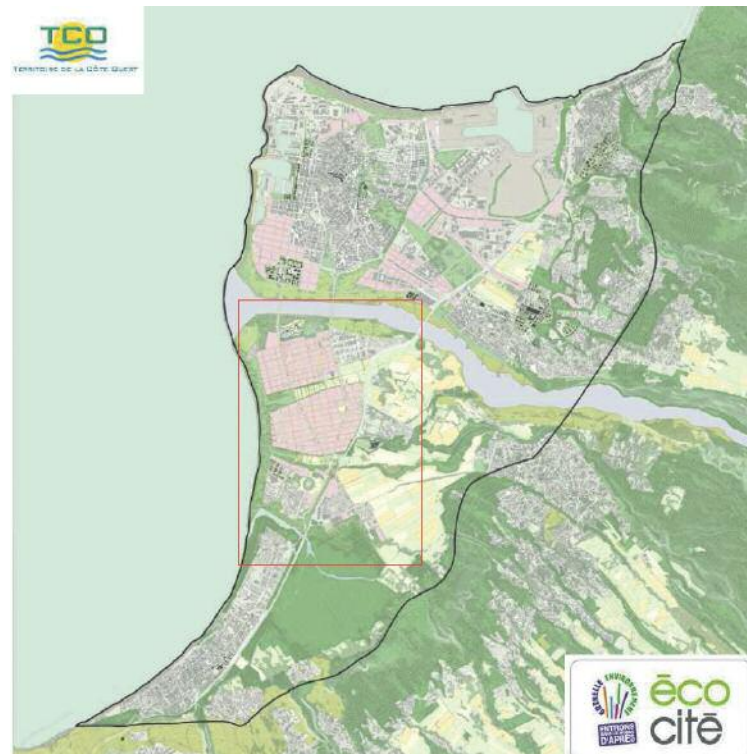
2015 a été une année charnière puisque tous les établissements recevant du public (ERP) devaient : soit être accessibles, soit s'être engagés très concrètement vers cet objectif, en rendant un agenda d'accessibilité programmé pour le 27/09/15 (cela se résume à un engagement sur un planning de travaux). Des dérogations de dates étaient prévues pour certains cas particuliers, notamment pour les ADAP de patrimoine portant sur un ensemble de plusieurs ERP. 5000 à 6000 ERP auront été examinées à l'occasion de l'instruction de ces dossiers d'ADAP. A signaler que l'activité de conseil et de contrôle des règles de la qualité des constructions s'est poursuivie normalement malgré ce travail important d'instruction des ADAP.

## #accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Projet d'éco-cité TCO



## Accompagnement des projets structurant l'aménagement du territoire

La DEAL accompagne les porteurs de projets dans leur réflexion vers une prise en compte la plus adaptée possible des enjeux du développement durable. A titre d'exemple, elle a produit un cadrage approfondi du projet NEO pour la ville de saint-Denis. En effet, ce projet est déterminant pour les déplacements au débouché de la NRL et la cohérence de l'action publique en termes de transports en commun. L'appui de la DEAL vise à faciliter l'avancement du projet tout en veillant à la qualité de ses effets et à la prise en compte de ses impacts. Ainsi le cadrage rend explicite les enjeux du point de vue de l'Etat en termes de prise en compte de l'environnement, de procédures réglemen-

taires et de certaines options financières. Par ailleurs en 2015, la DEAL aura contribué à défendre ce projet auprès du Ministère du Développement Durable, permettant de clarifier un engagement de l'Etat sur une tranche opérationnelle de la première partie de l'opération. (ceci ne constitue cependant qu'un exemple parmi les 44 projets étudiés par la DEAL dans cette même logique).

L'accompagnement de l'Ecocité de Cambaie a pris lui une autre forme en 2015. Suite à l'approbation du plan guide, par la TCO en juillet, illustrant et concrétisant les principes de cette ECOCITE, la DEAL a accompagné ce projet en apportant l'expertise du CGEDD sur les questions associées à la gouvernance pour la mise en oeuvre du projet. Elle a également assuré un relais des besoins des collectivités impliquées pour l'obtention des financements du plan ville durable qui se concrétise par une enveloppe de financement de 2,2 M€.

Au delà de ces exemples, la DEAL oeuvre au quotidien à la mise en œuvre du cadre dans lequel s'inscrit l'aménagement du territoire et de son contrôle, en assurant conseil et contrôle de légalité sur les documents d'urbanisme (PLU et SCOT), la gestion du domaine public maritime et le contrôle des constructions illégales.



Promouvoir des modes de déplacement alternatifs à l'automobile.

## Alimentation de la réflexion sur la mobilité : enquête déplacement grand territoire

Les différentes étapes nécessaires au démarrage de l'étude en 2016 ont été franchies grâce à une forte collaboration avec le Syndicat Mixte des Transports de la Réunion. Cette enquête est très attendue car elle permettra de caractériser la réalité des déplacements des ménages sur l'ensemble de l'île, en interrogeant plus de 17 000 réunionnais. Elle constituera un apport déterminant pour l'ensemble des réflexions stratégiques sur les déplacements, dans la mesure où le transport représente 48% de la production de gaz à effets de serre en 2014 et 62% de la consommation d'énergie finale.



## Alimentation de la réflexion sur l'aménagement de certains territoires à enjeux

la démarche atelier des territoires, aura été conduite à son terme avec la production d'un rapport complet et d'une feuille de route. Elle aura permis de mettre autour de la table, tous les acteurs engagés d'une manière ou d'une autre dans l'avenir du territoire autour de l'aéroport, et à faire émerger par une approche transversale, un apport d'expertise et une prise de hauteur par rapport aux enjeux du court terme 4 axes de travail partagés, permettant de structurer réflexions et initiatives de développement sur ce territoire en un projet cohérent et durable.

# ENERGIE CLIMAT

## Programmation Pluriannuelle de l'Energie

2015 aura permis la conception et l'écriture de ce pendant opérationnel du SRCAE, grâce à un partenariat fructueux avec la Région Réunion dans des délais très contraints. Cela témoigne de la dynamique de La Réunion et de sa volonté d'alimenter la problématique pour les zones non interconnectées, dans la mesure où ce travail a été conduit à partir des objectifs de la Loi de Transition Énergétique, alors que les éléments concrets de la démarche n'étaient pas encore précisés par le Ministère du Développement Durable.



Développer les énergies renouvelables

# BIODIVERSITÉ ET EAU

*La DEAL agit pour la protection de la biodiversité terrestre et marine et la préservation de la ressource en eau*

## La Stratégie Réunionnaise de Biodiversité



La SRB constitue un cadre commun d'intervention, visant à intégrer l'objectif de sauvegarde de la biodiversité au sein des politiques territoriales. 2015 a été la première année pour la mise en œuvre de l'actuelle SRB. Elle est le cadre fédérateur des actions en matière de protection et de valorisation de la nature d'ici à 2020. Ce document comporte notamment un exposé des enjeux et des finalités spécifiques à La Réunion, une planification des actions à mettre en œuvre localement. Enfin, il est destiné à l'ensemble des acteurs du territoire. L'ensemble des partenaires ont été associés pour élaborer conjointement cette proposition. Le pilotage des actions, partagé entre la DEAL, le Conseil Régional et le Conseil Départemental, permettra de garantir la cohérence des actions menées sur le territoire en faveur de la biodiversité. La mise en place d'une gouvernance régionale dédiée à la biodiversité en est un objectif majeur, en lien avec la loi Biodiversité à venir.

SRB  
2013-2020



## La lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes

Dans le cadre de la SRB, la DEAL a pour tâche de renforcer le volet réglementaire de la lutte contre les EEE. L'objectif est de finaliser en 2016 les arrêtés préfectoraux et ministériels attendus (introduction dans le milieu naturel, commercialisation) dans le cadre du POLI (Plan Opérationnel Lutte contre les Invasives) qui est une annexe de la SRB.

## L'accompagnement des établissements en charge de l'eau et de la biodiversité.

La Réunion est dotée d'un tissu d'établissements œuvrant dans le secteur de l'eau et de la biodiversité qui est très riche (Parc National, Réserve marine, office de l'eau, insectarium, conservatoire botanique, BNOI). Ces établissements connaissent chacun des difficultés dans la période actuelle et le rôle de la DEAL est de les accompagner. Il s'agit en particulier d'aider la BNOI (Brigade de la Nature Océan Indien) à confirmer sa réussite dans la mutualisation des polices de l'environnement. Il est envisagé d'en généraliser le principe dans le cadre de la mise en œuvre de la loi biodiversité. Le contexte général reste la création de l'agence française pour la biodiversité dont les contours sont en cours de définition, mais qui devrait s'attacher à fédérer les acteurs réunionnais de l'eau, de la biodiversité et de l'environnement marin.



Charte d'approche des baleines.

## La pêche des bichiques

La pêche des bichiques est ancrée dans la tradition réunionnaise. Autrefois, cette pêche était réalisée dans le respect de certaines règles de bon sens, mais de mauvaises pratiques ont été constatées. Sous l'égide de Mme le Sous-Préfet de Saint-Benoît, une démarche pilote de réflexion sur la problématique de la gestion des embouchures de cours d'eau afin de concilier une pratique de la pêche et la gestion durable des ressources halieutiques a été initiée fin 2012. La demande de la Fédération des pêcheurs traditionnels de bichiques de la Rivière du Mât s'inscrit dans cette démarche «pilote» de régularisation et d'amélioration des pratiques de la pêche aux bichiques. Le CODERST de novembre 2015 s'est prononcé favorablement et à l'unanimité sur le projet d'arrêté proposé par la DEAL pour autoriser et encadrer cette pratique. Cette étape « historique » vient conclure un travail de fond engagé par l'État depuis plusieurs années.

## Le suivi de la Nouvelle Route du Littoral

L'unité Police de l'Eau de la DEAL a procédé à 10 visites de terrain en 2015 pour ce projet majeur afin de s'assurer que les mesures mises en place permettaient de limiter l'impact sur le milieu marin principalement (contrôle des seuils de matières en suspension, des bruits sous-marins émis, maîtrise des pollutions...). Ces contrôles ont conduit à un certain nombre de rappels des dispositions réglementaires à respecter. Les évolutions du projet ont conduit le maître d'ouvrage à demander des modifications des autorisations préfectorales associées au projet. Dans ce cadre, 3 arrêtés préfectoraux modificatifs ont été pris au titre de la loi sur l'eau. Il convient de signaler notamment la décision du préfet visant à encadrer les opérations d'importation des blocs rocheux depuis Madagascar.



Importation de blocs rocheux.

## Le protocole andains agricoles

Fin 2014 et début 2015 un important travail de concertation avec les collectivités, le monde agricole, les professionnels du transport, les maîtres d'ouvrage, les organisations de protection de la nature et les propriétaires fonciers a été engagé et piloté par la DEAL afin d'élaborer un protocole destiné à faciliter et accompagner des opérations de valorisation agricole par enlèvement ou réduction d'andains historiques dans les meilleures conditions de protection de l'environnement. Il s'agissait de mettre un terme aux dérives observées sur le terrain en matière d'extraction de matériaux sur les parcelles agricoles en 2014. Le protocole, signé en préfecture, le 27 février 2015, s'accompagne d'un guide de bonnes pratiques qui propose deux situations: une procédure simplifiée déclarative, pour les opérations de faible ampleur, et une procédure d'autorisation, facilitée par des dispositions transitoires permettant un démarrage anticipé des travaux dès lors que les opérations sont encadrées.

En 2015, 28 dossiers ont été traités par la DEAL, 12 dossiers d'autorisation, et 16 relevant de la déclaration. A ce jour, l'ensemble des dossiers représente un potentiel de près de 200 ha de surface agricole utile pouvant être gagnés à



Signature du protocole andain.

l'issue des opérations de traitement des andains et un gisement de matériaux estimé à environ 2 300 000 tonnes. Fin 2015, près de 800 000 tonnes de matériaux issus des andains ont déjà été livrées au chantier de la nouvelle route du littoral.

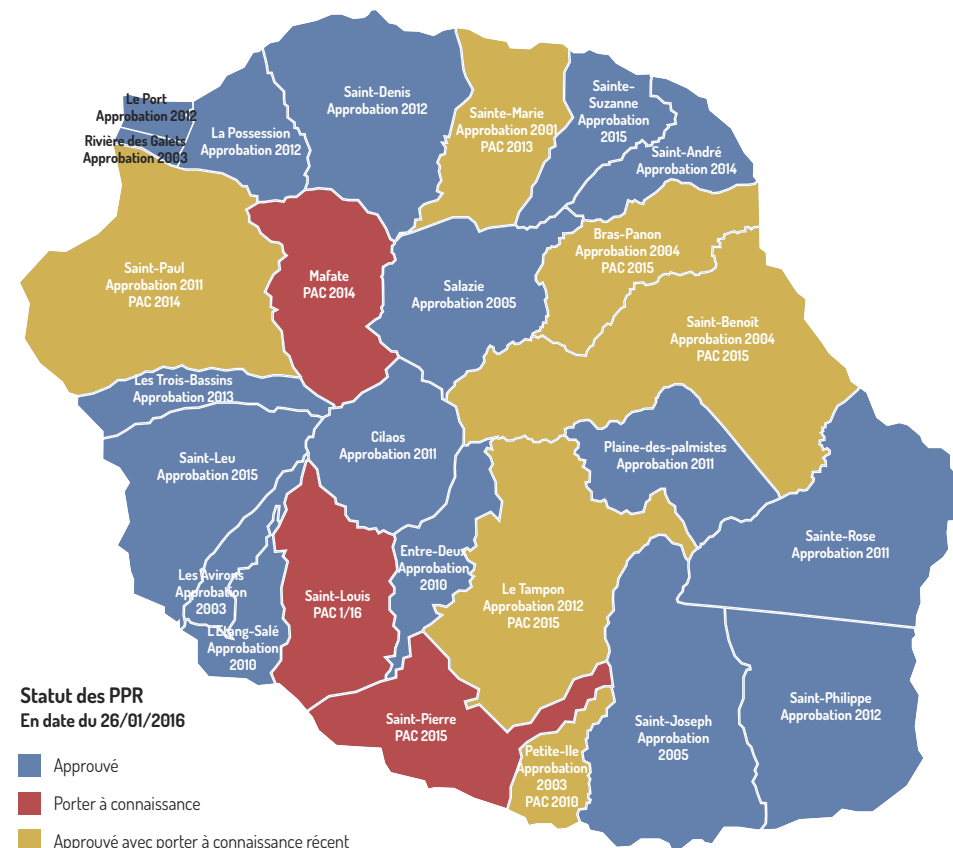
## Le SDAGE

Le SDAGE est l'application française de la Directive Cadre sur l'Eau. Le SDAGE Réunion 2015-2021 a été validé à l'unanimité par le Comité de bassin de La Réunion en novembre 2015. Il fixe les orientations fondamentales d'une gestion globale et équilibrée de la ressource en eau ainsi que les objectifs de qualité et de quantité des eaux à atteindre, en 2015 et par dérogation en 2021 et 2027. Il décline, par orientation fondamentale, les dispositions nécessaires à l'atteinte de ses objectifs et à la préservation de l'état des eaux. Le programme de mesures identifie les actions concrètes à mener par masse d'eau, assorties d'un échéancier et d'une évaluation financière pour atteindre les objectifs du SDAGE. Sa validation est l'aboutissement d'un travail de longue haleine. 2016, première année de sa mise en œuvre sera aussi celle du rapportage auprès des instances européennes.

# RISQUES NATURELS

*Protéger la population réunionnaise en réduisant autant que possible sa vulnérabilité aux risques naturels*

**Maintien de l'objectif de doter chaque commune de l'île d'un plan de prévention des risques adaptés**



La couverture de l'île par des plans de prévention des risques (PPR) naturels se poursuit.

Trois types d'aléas sont progressivement pris en compte : les inondations, les mouvements de terrain et les risques côtiers. En 2015, 2 nouveaux PPR multi-aléas ont été approuvés et la procédure est pratiquement achevée pour deux autres communes.

Ainsi, au 31 décembre 2015 :

- Globalement 22 communes de l'île sont dotées d'un PPR couvrant l'un ou l'autre des aléas (sur 24 communes le nécessitant soit une couverture de 91 %)
  - 19 communes sont dotées d'un PPR inondation sur 21 communes le nécessitant en priorité soit une couverture de 90 %
  - 11 communes sont dotées d'un PPR mouvement de terrain sur 24 communes le nécessitant soit une couverture de 45 %
- En 2016, toutes les communes de l'île bénéficieront d'un PPR couvrant au moins un aléa.

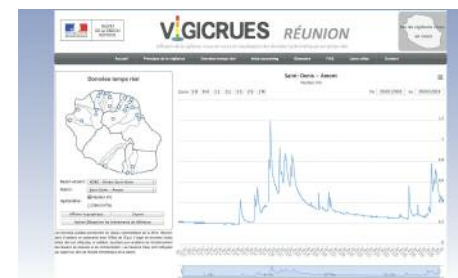
La caractérisation des aléas littoraux est terminée sur les 22 communes prioritaires de l'île et un règlement type a été élaboré en lien avec les collectivités. Deux ou trois PPR littoraux pourraient être approuvés en 2016.



## Naissance officielle de la vigilance crue à la Réunion

Fruit de plusieurs années de développement et de test, la vigilance crue (<http://vigicrues-reunion.re/>), a été officiellement lancée par le Préfet de La Réunion fin 2015. Ce nouveau dispositif vient compléter les vigilances météorologiques (pluies, vent, orage, houle) mises à disposition par météo-France en analysant en temps réel le débit des cours d'eau et les risques que ceux-ci font peser sur la population, les infrastructures ou les biens.

### La mise en place de Vigicrue



Conseil départemental de sécurité civile et risques naturels majeurs.



## Adoption du plan de gestion et des deux 1<sup>ères</sup> stratégies locales (Directive Inondation)

Après deux ans d'un travail collaboratif approfondi entre les collectivités et l'État, le Plan de Gestion du Risque d'inondation de La Réunion a été approuvé fin 2015. Ce plan fixe les territoires prioritaires en matière de risque d'inondation et les outils et méthodes à mettre en œuvre pour réduire de façon durable la vulnérabilité du territoire réunionnais à ce

risque. Il est décliné de façon opérationnelle par 6 stratégies locales de gestion du risque inondation dont 2 sont d'ores et déjà approuvées. L'ensemble du dispositif s'appuie sur un partenariat financier ambitieux entre l'Europe, l'État, la Région Réunion et les communes pour que cette ambition trouve une mise en œuvre rapide sur le terrain.



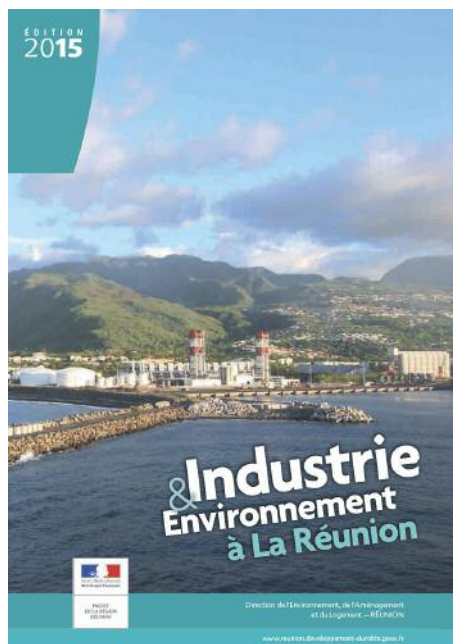
## Livraison de l'ouvrage de correction torrentielle de Grand Îlet

Plusieurs années d'études et un an de travaux auront été nécessaires pour finaliser un ouvrage important au travers de la ravine Roche à Jacquot à Grand Îlet, commune de Salazie. L'objectif de l'ouvrage est d'éviter l'enfoncement du lit de cette ravine et ainsi l'accélération de l'érosion des berges et des

versants. Cet ouvrage imposant, unique à la Réunion, doit être complété dans les prochaines années par des barrages plus petits en amont. Cette réalisation est le fruit d'un partenariat technique et financier entre la commune de Salazie, l'État et l'ONF. Les financements ont été assurés par l'Europe et l'État.

# RISQUES INDUSTRIELS

*Les activités liées à la présence ou à l'action de l'être humain peuvent être à l'origine de dangers ou d'inconvénients pour l'environnement ou la santé. C'est pourquoi les activités à caractère industriel sont soumises à une législation stricte que la DEAL est chargée de faire appliquer, à travers notamment l'inspection des installations classées.*



Publication en 2015 du second état de l'environnement industriel, disponible sur le site internet de la DEAL.

## L'inspection des installations classées

Cette vérification du respect de la législation se fait au travers de l'inspection des installations classées, qui instruit les demandes (une cinquantaine en cours en 2015) et contrôle les établissements (près de 150 inspections en 2015).

A ce titre près de 250 établissements industriels installés à La Réunion sont soumis à autorisation ou enregistrement au titre des installations classées, et environ 700 à déclaration. Les principales filières industrielles sont représentées, mais les enjeux les plus importants sont concentrés dans les domaines de l'énergie (stockage et production), des carrières et du BTP, de l'agroalimentaire (dont la filière sucre-rhum), des déchets, des substances (stockage et utilisation) et des entrepôts : parmi tous ces établissements, 6 relèvent de la directive Seveso sur les risques majeurs, et 16 de la directive IED sur la gestion intégrée des pollutions.

Mission d'inspection des installations classées.

## Carrières et matériaux

La fin de l'année 2015 aura vu une des orientations fortes du schéma des carrières mise en œuvre, avec la délivrance, après 2 ans et demi d'instruction, de la première autorisation d'exploitation d'une carrière en roche massive sur la commune de Saint-André, dossier porté dans le cadre du chantier de nouvelle route du littoral. En parallèle les premières demandes d'enregistrement visant à la fabrication des éléments du viaduc de ce chantier ont pu être menées à terme.

## Déchets

Dans l'attente de l'organisation de l'élimination des déchets ménagers et assimilés autour d'installations structurantes pérennes, dont la programmation doit être définie par le futur plan régional de prévention et de gestion des déchets attendu début 2017, l'inspection des installations classées a clôturé sur 2015. l'instruction des demandes de poursuite d'exploitation des sites d'enfouissement de Saint-Pierre et de Sainte-Suzanne, dont les autorisations tombaient à échéance : repoussant ainsi de 2 à 5 ans les fins d'exploitation programmées.



## Prévention des risques industriels majeurs

Après l'approbation du plan de prévention des risques technologiques autour de la SRRP au Port mi 2014, le dispositif de financement des mesures foncières a pu être encadré avec la forte contribution de l'exploitant à l'origine du risque et de l'Etat (à hauteur de 40 % chacun). La finalisation de la convention de financement permettra à la commune du Port d'engager courant 2016 les mesures visant à résorber la situation d'exposition historique de certaines entreprises situées à proximité immédiate du site.

L'année 2015 aura également vu une avancée importante de l'élaboration du PPRT autour du dépôt de munitions militaires de la Plaine des Cafres, avec le recueil des avis des personnes et organismes associés, avant la mise à l'enquête publique du projet prévue sur le 1er semestre 2016.

## Contrôle des centres de contrôles de véhicules

Au total, 70 actions de contrôle ont permis sur 2015 de s'assurer du respect, par les opérateurs et les centres de contrôle, de la qualité des visites techniques périodiques obligatoires pour les véhicules légers ou poids lourds, contribuant ainsi à l'objectif d'amélioration de la sécurité routière.

# EDUCATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## Sécurité Routière

Les chiffres de l'accidentologie de l'année 2015 sont en hausse : 51 personnes ont perdu la vie sur les routes Réunionnaises contre 49 en 2014. Tous les autres indicateurs sont également en hausse (+2.3% d'accidents corporels, +6,8% de blessés et +39% de blessés hospitalisés). Depuis plusieurs années, on enregistre une sorte de palier qui montre que les comportements des usagers de la route ne s'améliorent plus. C'est pour tenter d'inverser cette tendance qu'un effort particulier a été réalisé en 2015 en matière de communication à destination du grand public. Plusieurs campagnes d'affichage et de diffusions de spot à la radio, la télévision et les cinémas ont été réalisées grâce à un partenariat avec des acteurs privés.



Voiture tonneau.

D'autre part, 122 actions ont été financées dans le cadre du plan départemental de sécurité routière en partenariat avec la Région et le Département et mise en œuvre grâce au travail des très nombreux bénévoles (IDSR) et structures qui s'impliquent en matière de sécurité routière.

## Éducation routière

L'activité en matière d'éducation routière est toujours soutenue dans le département. Plus de 22 300 examens ont été réalisés en permis B, 3500 en permis moto et 1438 permis poids lourds (chiffres ne comprenant pas le mois de décembre). Le taux de réussite en permis B est en léger recul (passage de 57 % en 2014 à 53 % en 2015). La réforme de l'examen technique général (code) a connu une première phase de mise en œuvre et à permis de dégager d'avantage de temps de travail des inspecteurs du permis de conduire pour la réalisation des examens pratiques.



Sensibilisation des jeunes à la sécurité routière.



# POLITIQUE DU LOGEMENT

*Comme chaque année, l'objectif pour la DEAL reste de favoriser la production de logements adaptés à la structure démographique, sociale et économique de la population réunionnaise.*

## Le Plan Logement Outre Mer

Le lancement officiel du travail de déclinaison par Mme la Ministre des Outre-mer le 24 avril 2015 du Plan Logement Outre Mer (PLOM), a conduit à organiser localement courant mai huit ateliers animés par l'État, autour de 4 principaux axes :

1. Mobilisation et aménagement du foncier
2. Construction neuve et parcours résidentiel
3. Réhabilitation, transition énergétique et professionnalisation
4. Maîtrise des coûts.

Ces ateliers, réunissant les acteurs de la construction, ont permis d'identifier les enjeux et difficultés rencontrés à La Réunion et de proposer des pistes d'actions au travers d'un protocole signé le 12 juin, en présence de Monsieur le Premier Ministre.

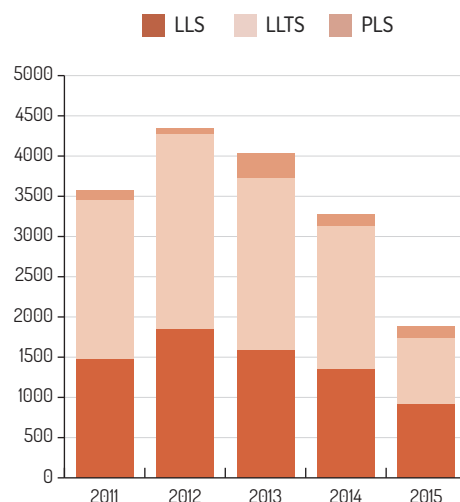
Ce protocole préfigurant la déclinaison locale du PLOM constitue la feuille de route partenariale pour les cinq années à venir, en réaffirmant l'exigence d'assurer une politique équilibrée de l'aménagement et de l'habitat à La Réunion.

La mise en oeuvre de politiques foncières ambitieuses et la pleine mobilisation des outils de financement de l'aménagement opérationnel par tous les partenaires en charge de l'aménagement seront ainsi indispensables pour maintenir un niveau de programmation à la hauteur des enjeux locaux.

## Bilan des financements de l'Etat en faveur du logement en 2015

### 1. Une programmation de 3 776 logements financés en 2015

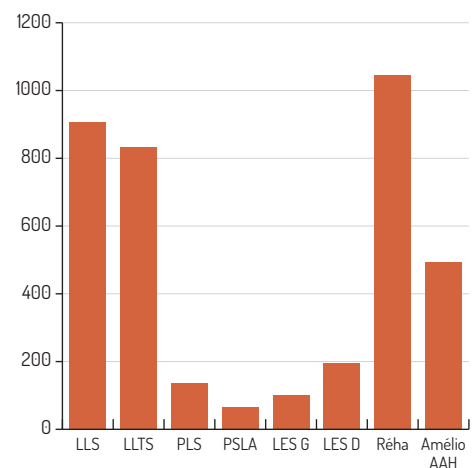
Le niveau de programmation soutenu de logements sociaux qu'a connu La Réunion pendant quelques années a poursuivi en 2015 son fléchissement, amorcé depuis 2014 : le nombre total de logements sociaux financés s'établit ainsi à 3 776 logements (dont 2 237 logements neufs). En 2013 et 2014, le nombre total de logements financés était respectivement de 5 681 et 4 759.



Evolution du nombre de logements locaux financés de 2011 à 2015

La diminution continue du nombre de logements locaux financés depuis 2012 s'explique par :

- la baisse de la dotation LBU, passée de 94,8 M€ en 2012 à 91,3M€ en 2013, puis à 89,4 M€ en 2014, enfin à 78 M€ en 2015, alors que sont constatés en parallèle des besoins croissants en matière de financement de l'aménagement,
- l'application depuis le 1er juillet 2014 du taux plancher de 5% de subvention publique et l'introduction du crédit d'impôt, dont les conditions de mise en oeuvre pour cet exercice n'ont pu permettre en 2015 une réelle optimisation,
- la nécessité de programmer des opérations dont le loyer de sortie est suffisamment bas, en deçà du loyer plafond, pour être supportable par les ménages modestes, ce qui tend à augmenter le montant de LBU au logement,
- la rarefaction de foncier aménagé à des prix compatibles avec les contraintes financières du logement social (niveau de loyer en particulier), combiné au retrait du cofinancier régional du dispositif FRAFU depuis 2014,
- une sollicitation croissante de la part de LBU consacrée au financement de l'aménagement,
- le réengagement, sur la dotation 2015, de sept opérations de réhabilitation (pour plus de 9M€ de LBU), ne pouvant, notamment du fait de présence d'amiante être traitées dans les délais réglementaires régissant les décisions attributives de subvention.



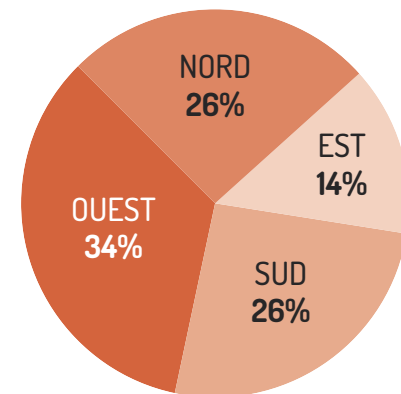
Répartition des produits logement financés en 2015

LLS : logement locatif social  
 LLTS : logement locatif très social  
 PLS : prêt locatif social (locatif intermédiaire)  
 LESD-LESG : logement évolutif social diffus-groupe  
 PSLA : prêt social location/acquisition  
 Réha : réhabilitation du parc social  
 AAH : acquisition-amélioration de l'habitat (propriétaires occupants)  
 AMELIO : amélioration de l'habitat (propriétaires occupants)

Depuis la généralisation de l'aide fiscale en 2011, les logements locaux sociaux neufs financés avaient connu des niveaux de production élevés (avec un pic en 2012, année où la LBU n'avait pas été sollicitée pour le FRAFU, la collectivité régionale ayant assuré le financement de la totalité des besoins) jusqu'à cette année 2015, où la programmation de locaux neufs passe sous la barre des 2 000 logements.

### 2. Les logements sociaux financés sont pour moitié des logements locaux neufs

En terme de répartition géographique, plus d'un tiers des logements locaux sociaux neufs financés sont sur le territoire de la côte ouest. Sa part relative diminue par rapport à 2014 où l'Ouest concentrait près de la moitié de la production. Le Nord et le Sud suivent avec un peu plus d'un quart des logements chacun. En valeur absolue, seul le Sud augmente légèrement sa programmation au regard de l'année précédente, toutes les autres micro-régions enregistrent une baisse sensible de celle-ci.



Programmation du locatif social par bassins de vie

Cette programmation contribue à l'effort de rattrapage de certaines communes de l'Ouest face aux obligations de production de logements sociaux édictées par la loi SRU, en permettant de faciliter l'accès au logement dans le secteur de l'île où le marché est le plus tendu.

### 3. L'État finance l'aménagement en faveur du logement social et la rénovation des quartiers en difficulté

Au-delà de la programmation de logements sociaux précisée ci-dessus, la ligne budgétaire unique a permis de financer en 2015 notamment cinq opérations d'aménagement contribuant à la résorption de l'habitat insalubre et de l'habitat spontané, pour un montant de subventions de 10,043 M€, ainsi que la viabilisation de terrains destinés à accueillir au minimum 40 % de logements sociaux, pour un montant de subventions de 3,35 M€.

Au total les moyens engagés par l'État en faveur du logement social portent en 2015 sur 81,35 M€ de crédits (subventions LBU et CPER) et 104 M€ d'aides fiscales rétrocédées aux opérations de logement locatif social programmées, soit un total d'aides de l'État de plus de 186 M€.

### La politique locale de l'habitat à La Réunion

La DEAL poursuit l'accompagnement des EPCI dans l'élaboration ou la révision de leur PLH ainsi que dans le suivi de leur mise en oeuvre.

La CINOR, la CIREST et le TCO sont dotés d'un PLH, mis en révision pour celui du TCO. La CIVIS s'est engagée dans l'élaboration d'une procédure conjointe PLH/Plan intercommunal de lutte contre l'habitat indigne (PILHI), qui verra le jour en 2016. Par ailleurs, dans le cadre de la réforme de la gestion de demande de logement social et des attributions, les EPCI dotés d'un PLH au devront mettre en oeuvre de nouvelles compétences au cours des années à venir. Ainsi, la CIREST, la CINOR et le TCO ont délibéré pour la création de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL). La CINOR et le TCO ont délibéré pour la création de leur Plan Partenarial de Gestion de la Demande (PPGD).

La nomination d'un chargé de mission auprès des bailleurs sociaux et des conventions finalisées avec les bailleurs fin décembre 2015 a permis de renforcer leur accompagnement des bailleurs sociaux dans la fiabilisation de l'application du dossier unique de demande de logement locatif social. Cet outil permettra une connaissance plus précise de la demande et une meilleure mise en oeuvre des politiques locales de l'habitat.

### Rénovation urbaine

Les 4 projets de rénovation urbaine de première génération (2003-2015) actuellement en phase opérationnelle, ont fait l'objet d'ultimes engagements financiers, portant l'engagement global de l'ANRU à 89M€ pour un volume d'investissements global de 566M€, ainsi que d'avenants de sortie précisant les modalités de retour au droit commun à l'horizon 2019.

Des études de définitions ont été réalisées pour les 6 quartiers de La Réunion bénéficiant du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (2014-2024), permettant d'arrêter les premières orientations d'aménagement nécessaires à l'élaboration des protocoles de préfiguration. Les projets de Saint-Denis et de Saint-Pierre ont été retenus dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) "Ville durable et solidaire, excellence environnementale du renouvellement urbain" financé au titre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA), dont les actions innovantes viendront enrichir les projets NPNRU.



# PILOTAGE DES ACTIONS

*La DEAL participe aux actions de l'Etat bien au-delà de son périmètre des compétences ministérielles.*

## Animation de démarches partenariales : les ateliers des territoires

Une feuille de route partagée et validée pour un aménagement durable de la façade littorale et de la zone d'intérêt Régional du Nord de l'île : tel est l'objectif attendu en termes de production des Ateliers du Territoire.

L'État a mené en co-pilotage avec la Région, un atelier des Territoires sur le thème " Renforcer le dynamisme économique et définir l'identité du site de l'aéroport Roland Garros et de la grande zone arrière aéroportuaire pour un territoire solidaire et préservé ", en partenariat avec la Société Aéroportuaire de Roland Garros (SAARG), les communes de Saint Denis et Sainte-Marie, la CINOR et les FAZSOI. La réunion de restitution s'est tenue lundi 7 septembre 2015 en Préfecture avec l'ensemble des acteurs et a permis de présenter les grandes orientations qui font consensus sur le long terme ainsi que les actions à plus court terme qu'il sera essentiel d'enclencher pour marquer l'ambition collective de structuration de ce territoire au bénéfice du territoire régional et pour le rayonnement de l'île à l'international.

Concernant l'enjeu central de la gouvernance, des coordonnateurs ont été identifiés pour chacun des 4 axes qui constituent la feuille de route :

- Développement de la façade littorale nord de l'île
- Structuration d'une Zone d'Intérêt Régional (ZIR) sur la grande zone arrière aéroportuaire avec comme objectif

initial la définition d'un schéma d'accueil économique en lien avec la démarche « Pôle d'Activités à Vocation Régionale » menée par la Région et l'élaboration du Plan de Composition Général de l'Aéroport.

- Développement économique de la plate-forme aéroportuaire en favorisant l'émergence d'un pôle technologique aéronautique (civil et militaire) et en affirmant l'axe stratégique d'espace vitrine de cette zone.

- Développer la mobilité et favoriser les transports en commun. La première étape de cet axe pourrait être la réalisation d'une étude multimodale qui assure la cohérence des orientations sur ce territoire.

Pour assurer une déclinaison opérationnelle de cette feuille de route et pour assurer une dynamique et une cohérence d'ensemble, l'État va poursuivre le travail d'animation engagé dans la démarche d'ateliers des Territoires.

## Politique immobilière et construction publique

L'année 2015 a été une année charnière pour l'immobilier de l'Etat, dans la mesure où le champ d'investigation des projets de gestion du patrimoine immobilier et de sa bonne utilisation s'ouvre aux opérateurs de l'Etat. La Réunion a ainsi été retenue comme région « domienne expérimentatrice » des nouveaux Schémas Directeurs de l'Immobilier de l'Etat (SDIR) avec 4 autres régions métropolitaines. Les SDIR ont pour objectif de définir le périmètre immobilier le plus pertinent en termes d'opportunités de rationalisation immobilière et de perfectionner le cadre d'analyse économique des projets. Sur la base d'un inventaire des sources de financement et des moyens humains et compétences disponibles, il propose de concentrer la réflexion sur 4 axes stratégiques à savoir la préservation du patrimoine, la trajectoire de la modernisation du parc, la trajectoire de l'optimisation du parc, la trajectoire de la professionnalisation de la fonction.

Les projets immobiliers de la RéATE sont également entrés dans une phase opérationnelle par la réalisation des travaux de densification de la DAC OI (Direction des Affaires Culturelles), l'attribution des marchés travaux de la DJSCS (Direction de la Jeunesse, du Sport et de la Cohésion Sociale) et l'approfondissement des études du **nouveau siège de la DEAL à la Providence.**

Par ailleurs, l'activité de suivi et de gestion des travaux d'entretien des bâtiments domaniaux de l'État a généré un volume d'activité de 1 M€ de travaux pour 16 administrations éligibles.

La mise en accessibilité du patrimoine État a été évalué et programmé dans un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) pour un montant total de 1,8 M€, financé sur 9 années.

*Réunion de tous les acteurs concernés par le devenir de la zone aéroportuaire.*

## Actions en faveur de la coopération internationale et régionale dans le sud océan indien

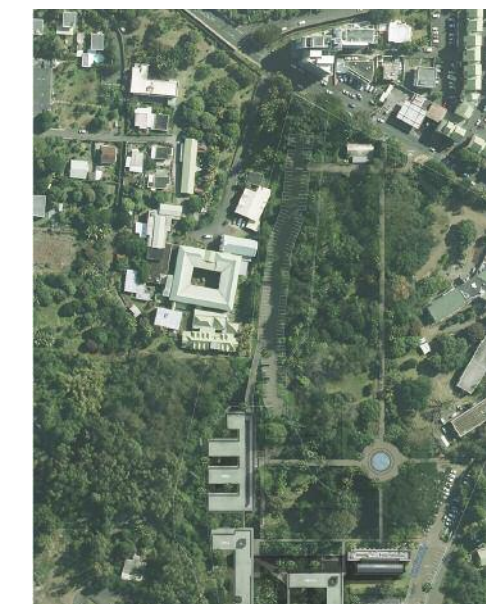
Les objectifs de la DEAL de la Réunion en matière de coopération internationale s'efforcent de prendre en compte certains des axes stratégiques du MEDDE au plan international

### Coopération Bilatérale

La DEAL de la Réunion a vocation à mener des actions de coopération régionale bilatérales avec des institutions homologues des pays du Sud-Ouest de l'océan indien - ministères.

### Coopération multilatérale

La DEAL de la Réunion est engagée dans des actions de coopération régionale de type multilatéral, principalement au travers de deux cadres institutionnels - la Commission de l'Océan indien (COI) et la Convention de Nairobi, mer régionale. Elle est point focal national pour différents projets de ces institutions.



*Parc de la Providence, lieu d'implantation du futur siège de la DEAL.*

# ORGANISATION ET MOYENS AU SERVICE DES MISSIONS DE LA DEAL

*Fidèle à son projet de service élaboré en 2014, la DEAL a poursuivi ses efforts pour développer la qualité de ses fonctions supports indispensables à son bon fonctionnement.*

## Poursuite du projet de services

Dans le but d'améliorer le fonctionnement de la DEAL et la qualité de vie au travail, les agents ont été invités en octobre à donner leurs avis sur le fonctionnement actuel et la façon dont ils percevaient le positionnement de la DEAL.

Ces réponses riches ont constitué un apport intéressant utilisé par l'encadrement réuni le 16 novembre pour élaborer des propositions complémentaires d'actions pour 2016 et 2017 en termes de management et d'organisation. Toutes ces actions viendront enrichir le projet de service de la DEAL.

*Travail collectif sur le projet de service.*



*Séminaire de l'encadrement du 16 novembre 2015.*



*Visite de M. ROL-TANGUY.*

## Visite du Secrétaire Général des Ministères

Monsieur Francis ROL-TANGUY, secrétaire général du MEDDE et du MLETR, a rendu visite à la DEAL Réunion les 8 et 9 juin 2015. Outre les échanges avec la direction et les organisations syndicales, il a enchaîné, durant ces deux jours, les rencontres notamment avec le préfet, les autres directions rattachées au ministère et différentes partenaires institutionnels (parc national, DMSOI, DGAC, ADEME, Grand Port, etc.).

Ces échanges furent l'occasion pour chacun de présenter ses grands dossiers et d'exprimer ses attentes. et lui ont permis de s'imprégner des problématiques d'un département ultra marin. L'un des moments forts de son passage aura été la rencontre avec les agents de la DEAL où après une présentation du projet de construction du futur siège de la DEAL, les agents ont pu échanger librement avec lui et poser toutes les questions sur la vie et l'avenir du ministère.



## Démarche qualité

Le périmètre des missions de la DEAL est l'un des plus larges de ceux exercés par les services déconcentrés de l'État. La démarche qualité par le biais du système de management qualité (SMQ) est un outil qui permet l'accompagnement des services pour une meilleure lisibilité des priorités, des objectifs et des interfaces internes et externes.

La cartographie comporte désormais une trentaine de processus validés ou en voie de finalisation. Ainsi, des projets transversaux complexes ont fait l'objet d'une approche par le SMQ. 2 exemples de projets en cours : "suivre et valoriser les études pilotées par la DEAL" et "faire face à une situation de crise". Un prestataire privé a soutenu et accompagné la DEAL dans ce travail. Par ailleurs en 2015, la formation de sensibilisation à la démarche qualité et à l'approche processus s'est poursuivie. Elle a été complétée par une formation pratique ayant trait à la préparation des revues de processus. Ce programme de formation a été enrichi par une intervention du directeur Qualité des MEDDE/MELT à La Réunion. Cette rencontre a été bénéfique pour les agents de la DEAL, de la DMSOI et du SNIA.



*Journée pour les enfants organisée par le CLAS.*

## Mise en place du pôle juridique interministériel mutualisé

La DEAL a contribué aux études préalables et au lancement du pôle juridique interministériel mutualisé. Cette action sera poursuivie sur l'exercice 2016 dans le cadre de la montée en condition opérationnelle de fonctionnement de ce dispositif.

## Promotion sociale du personnel et qualité de vie au travail

Dans un contexte général de rationalisation des moyens, la DEAL a décidé d'investir pour la réussite professionnelle de ses agents et leur épanouissement au sein de leur communauté de travail.

Ainsi la formation professionnelle interne à la DEAL a largement contribué à la réussite aux concours et aux examens professionnels de 14 agents en 2015 à. En parallèle l'élaboration du plan de promotion de la qualité de vie au travail (prévention des risques psycho-sociaux) a été largement avancée en vue d'une adoption à mi 2016.

## Elaboration du plan de convergence des systèmes d'information (PCSI)

La DEAL se positionne dans le peloton de tête des DREAL/DEAL pour la mise en œuvre d'un PCSI avec en préalable l'étude l'évaluation de la mise en œuvre de la politique de (sécurité des systèmes d'information).

# ÊTRE PRÉSENT SUR TOUTE L'ÎLE

*Les antennes Sud, Est et Ouest assurent sur leur territoire, à savoir l'arrondissement, les missions de la DEAL, avec une proximité et une écoute toute particulière des partenaires publics et privés ainsi que du public.*

Elles jouent un rôle de premier interlocuteur et d'ensemblier au sein de la DEAL. Elles participent à la gestion de crise et interviennent en phase de sauvegarde en appui du cadre de permanence de la DEAL et des PCO des sous-préfectures. En tant que de besoin, chaque antenne prend ponctuellement en charge des dossiers relevant d'autres arrondissements.

## Antenne Est

L'année 2015 a été marquée en particulier par :

- l'engagement de discussions avec la commune de Bras-Panon sur l'aménagement de la rivière du Mât ;
- la poursuite de la démarche de régularisation de la pêche des bichiques dans la rivière du Mât en liaison avec le Service Eau et Biodiversité ;
- la mise en œuvre du protocole andain.

### Rôle d'écoute des acteurs du territoire et de portage des politiques publics de la DEAL :

17 réunions avec la sous-préfète de Saint-Benoît et/ou les élus locaux.

### Habitat et RHI :

- Concertation avec les collectivités autour de la politique de l'habitat : outre les réunions bilatérales avec chacune des communes pour préparer la programmation pluriannuelle du logement social (1 réunion par commune et par semestre), l'antenne en lien avec la sous-préfecture et les services de la CIREST a organisé et animé la réunion du CTH le 08/09/15.
- Politique de l'habitat : PCLHI de Saint-André : lancement d'actions en préparation ; PILHI de la CIREST : phase 3 terminée.
- Habitat :
- Engagements :
  - 495 logements sociaux financés soit 13 % des logements aidés sur le département dont :
  - 247 logements locatifs neufs (51 LLTS, 180 LLS et 16 PLS) pour 4,2 M€.
  - 248 logements privés (56 PSLA, 136 améliorations et 56 LESD) pour 4,9 M€.
  - 3 dossiers pour un total de 6 LESG instruits pour l'arrondissement de St-Paul.
- Mandatements : 498 demandes de paiement traitées pour un montant de 16,1 M€.
- Ventes et location de logements sociaux :
- Vente : 5 avis aux notaires.

- Location : 3 avis aux particuliers.
- RHI :
- 11 opérations RHI en cours
- 1,3 M€ mandatés en 9 appels de fonds.

### Gestion Domaniale DPM / DPF / DPE :

- Le territoire Est est marqué par 71 ravines, 5 étangs et 50 km de littoral.
- 34 visites de contrôle et de surveillance représentant environs 3 tournées mensuelles en moyenne.
- 10 AOT DPM.
- 25 AOT DPF dont 5 pour prélèvement d'eau brute.
- 1 COP DPE.

### Contentieux pénal :

- 35 nouvelles procédures d'infractions en matière d'urbanisme ont été dressées dont 100 % relevant strictement des zones à enjeux pour l'État (zones agricoles, naturelles et à risques).
- 8 projets d'avis techniques au Procureur.
- 65 tournées de contrôle.
- 0 démolition spontanée constatée.

### Sécurité / Accessibilité :

- 10 visites d'établissement recevant du public (ERP).

**À noter :** depuis le décret du 31 octobre 2014, la DEAL ne participe plus aux visites périodiques de sécurité et aux visites d'ouvertures des ERP relevant de la 4ème et de la 5ème catégorie. L'antenne assure le secrétariat de la commission d'accessibilité de l'arrondissement Est :

- 135 dossiers examinés dont 106 avis favorables (50 dossiers pour ADAP) donnant lieu à 17 demi-journées de réunion en commission d'arrondissement ou en sous-commission départementale.

## Antenne Ouest

L'année 2015 a été marquée par l'impact sur le territoire Ouest du chantier de la Nouvelle Route du Littoral (installations de chantier, carrières, andains), par la poursuite de la démarche Eco-Cité sur La Possession, Le Port et Saint-Paul, par l'élaboration du Schéma Directeur des Ilets de Mafate (SDAIM), et par la concentration des projets d'aménagements et de logements sociaux sur un bassin de vie attractif, captant à lui seul près de 40 % des financements issus de la Ligne Budgétaire Unique (LBU), pour un total de 30 M€, et 1,4 M€ sur le Fond Régional d'Aménagement Foncier et Urbain (FRAFU).

### Rôle d'écoute des acteurs du territoire et de portage des politiques publiques de la DEAL :

13 réunions avec Mme la Sous-Préfète et/ou les élus locaux.

### Habitat et RHI :

#### Concertation avec les collectivités autour de la politique de l'habitat :

Outre les réunions bilatérales avec chacune des communes et le TCO, 3 réunions de Programmation Pluri-Annuelle du logement social en présence des collectivités et des opérateurs sociaux ont été organisées par l'antenne de juin à déc 2015.

#### Politique de l'habitat :

- le Programme Local de l'Habitat du TCO (2011-2016) atteint un taux de réalisation à fin 2014 de 67 % de logements locatifs et 25 % en accession à la propriété financés.
- Dans le cadre du Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne, l'équipe PILHI du TCO a reçu 1068 signalements d'habitats indignes. On peut noter pour 2015 d'une part, la réactualisation de 9 sites d'interventions prioritaires comptant environ 800 logements indignes et, d'autre part, la mise en œuvre des Opérations Groupées d'Améliorations Légères (OGRAL) sur les secteurs de Bernica et Trois-Bassins visant l'auto-réhabilitation accompagnée de 30 logements indignes.

#### Habitat :

- 936 logements sociaux financés, soit 25 % des logements aidés sur le département dont :
- 706 logements neufs engagés : soit 649 logements groupés (291 LLTS, 306 LLS, 52 LESG) pour un montant de 15,2 M€, ainsi que 48 PLS et 9 PSLA.
- 76 logements anciens à réhabiliter pour 0,36 M€
- 154 logements habitat privé (123 améliorations et 31 LESD) pour 4,2 M€
- Instruction de 592 demandes de paiement pour 16,3 M€.
- Les journées avec les ACPC ont permis d'examiner 43 dossiers
- Ventes et location de logements sociaux : 15 avis aux notaires

#### Habitat Indigne :

- 10 dossiers de réhabilitation engagés dont 5 opérations nouvelles pour un montant total de 9,9 M€.
- 2,8 M€ mandatés en 17 appels de fonds

#### FRAFU :

- 1,4 M€ engagés pour les opérations OST2, ZAC Sans Soucis et Géraniums
- 6 avis d'opportunité ont été donnés sur les demandes des bailleurs sociaux.

## Appui Territorial :

#### Gestion Domaniale DPM / DPF / DPE :

- Le territoire de l'ouest est marqué par 312 km de cours d'eau en DPF, l'étang Saint-Paul – réserve naturelle, 5 zones humides (pelouses humides dégradées des brûlés de Saint-Paul, Trois Bassins et Saint-Leu), et 64 km de littoral dont 38 km en bordure de la réserve nationale marine qui s'étend du Cap La Houssaye jusqu'au gouffre de l'Étang Salé.
- 60 visites de contrôle et de surveillance : 30 jours de tournée ravine DPF, 16 jours DPM et 14 jours DPE.
- 45 AOT sur le DPM (43 favorables, 2 sans suite)
- 22 AOT sur le DPF (19 favorables, 3 sans suite) dont 13 pour prélèvement d'eau brute en rivières.
- 9 COP sur le DPE (6 favorables, 1 défavorable, 2 sans suite)
- 3 procédures lancées pour occupation sans titre sur le DPM dont une régularisée
- 13 procédures lancées pour occupation sans titre sur le DPF dont 12 régularisées
- 22 jours de surveillance de 2 chantiers en DPF : Ravine la Plaine et canal d'En Travers pour un montant de travaux de 14.110 €.

#### Risques Naturels :

- 8 avis rendus pour des projets situés en zone à risques.

#### Contentieux pénal :

- 59 nouvelles procédures d'infractions en matière d'urbanisme ont été lancées et 34 procès-verbaux ont été dressés dont 91 % relèvent strictement des zones à enjeux pour l'État (zones agricoles, naturelles ou à risques PPRN)
- 44 projets d'avis techniques au SADEC pour les procureurs
- 155 tournées de contrôle
- 1 démolition spontanée constatée
- En 2015, les communes du Port et de La Possession se sont engagées dans l'application du protocole CPU en zones urbaines. L'antenne Ouest et le SADEC/UDS assurent le compagnonnage des services communaux en charge de ce domaine.

#### Sécurité / Accessibilité :

- Sécurité :
- visites d'ouverture de 8 établissements recevant du public (ERP).

#### Accessibilité :

- Visite d'ouverture d'un ERP
- Instruction des dossiers concernant la Commission d'Accessibilité de l'ouest :
- 174 dossiers examinés (136 PC et 38 AT)
- 100 avis favorables, 59 avis défavorables, 15 non concernés
- Instruction des dossiers ADAP pour la SCDA :
- 41 dossiers examinés (3 PC et 38 AT)
- 22 avis favorables, 19 avis défavorables

#### Prestations pour la cellule Habitat RHI :

- certificat de service fait : 16 visites de contrôles (15 pour de l'habitat groupé locatif et 1 pour un LES diffus).

## Antenne Sud

L'année 2015 a été marquée en particulier par :

- la mission de chef de projet au sein de la DEAL pour appuyer le Contrôle Général des Armées pour l'aboutissement du projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques du dépôt de munitions de la Plaine des Cafres recueillant fin 2015 l'avis favorable des personnes et organismes associés,
- le conseil et le soutien apporté à la commune de Cilaos, lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt national pour la "structuration des centre-bourgs" fin 2014,
- l'accompagnement, en appui de la chargée de mission ANRU, des communes de Saint-Louis et Saint-Pierre candidates au NPNRU2 ; et la participation à l'élaboration des Contrats de Ville des communes du Tampon et Saint-Joseph,
- le cadrage préalable à la création des projets de ZAC Bas du Tévelave, ZAC Pierrefonds Village et ZAC Cambrai,
- l'aide à la reprise de l'élaboration des plans locaux d'urbanisme par les cinq communes du sud encore dotées d'un POS,
- l'organisation et l'animation avec les partenaires des comités territoriaux de l'habitat de la CIVIS et de la CASUD, qui ont permis dans le cadre des orientations du Plan Logement Outremer d'appuyer le rôle de chef de file des EPCI.

#### Habitat et RHI :

- Concertation avec les collectivités autour de la politique de l'habitat : Outre les réunions bilatérales avec chacune des communes pour préparer la programmation pluriannuelle du logement social, l'antenne en lien avec la sous-préfecture, la CASUD et la CIVIS, a organisé les réunions CTH le 10/07/15.
- Politique de l'habitat : PCLHI de Petite-Île : études achevées. Réflexions à poursuivre dans le cadre du PCLHI CIVIS - PILHI CIVIS : lancement de l'étude.
- Habitat :
- Engagements :
  - 844 logements sociaux financés soit 22 % des logements aidés sur le département, dont :
  - 459 logements locatifs neufs (245 LLTS et 214 LLS) pour 8,44 M€
  - 153 logements en accession (36 PSLA, 29 LESG, 88 LESD) pour 4,1 M€
  - 232 logements à réhabiliter (73 locatifs, 159 habitat privé) pour 4,55 M€.
  - 7 dossiers pour un total de 26 LESG instruits pour l'arrondissement de Saint-Paul.
- Mandatements : 988 demandes de paiement traitées pour un montant de 21,6 M€.
- Ventes et location de logements sociaux :
- Vente : 18 avis aux notaires.
- Location : 6 avis aux particuliers.
- RHI :
- 1 opération RHI en cours
- 0,92 M€ mandatés en 4 appels de fonds (dont la clôture RHI Basse Terre et RHI Tanambo).
- 1 projet RHS à programmer en 2016

#### Gestion Domaniale DPM / DPF / DPE :

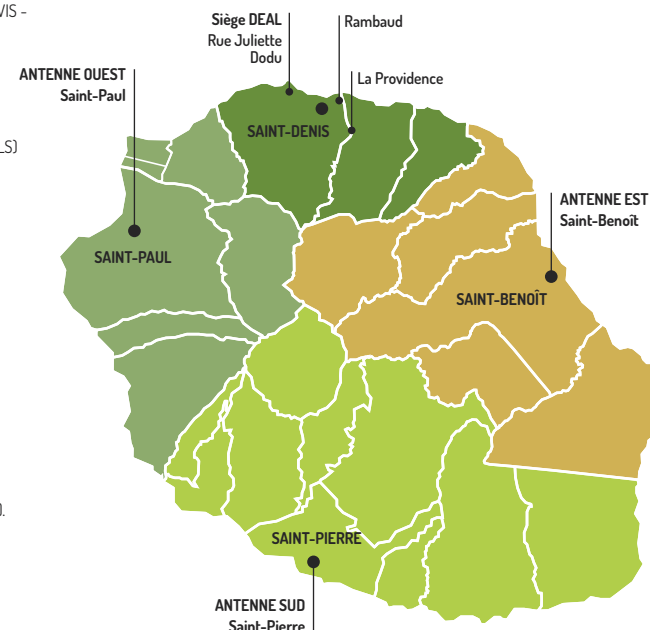
- Le territoire sud compte 671 km de cours d'eau en DPF, 9 zones humides et 80 km de littoral.
- 15 visites de contrôle et de surveillance représentant autant de tournées,
- 20 AOT DPM,
- 27 AOT DPF et 20 AOT pour prélèvement d'eau brute,
- 3 COP DPE,
- 3 mises en demeure,
- 8 associations accompagnées dans le cadre de nettoyage des ravines,
- 32 avis sur demandes de permis de construire.

#### Contentieux pénal :

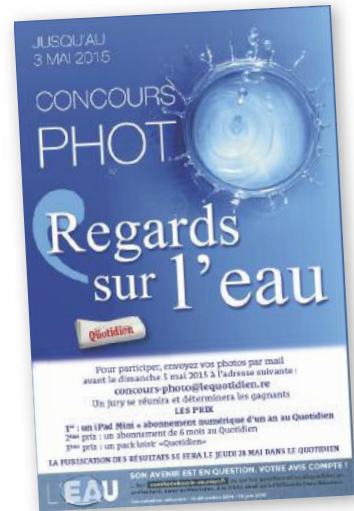
- 29 nouvelles procédures d'infractions en matière d'urbanisme ont été dressées dont 90 % concernant les zones à enjeux de l'Etat (zones agricoles, naturelles et à risques),
- 24 projets d'avis techniques transmis au SADEC,
- 23 tournées CPU,
- représentation de la DEAL à 5 audiences auprès du TGI de St Pierre,
- 1 démolition spontanée constatée,
- formation en matière de contentieux pénal de l'urbanisme de 2 agents de la commune de St Pierre en charge du contrôle des autorisations d'urbanisme.

#### Sécurité / Accessibilité :

- 20 visites d'ERP dont 2 relevant de la 1ère catégorie, assurées pour le compte du SADEC,
- 275 dossiers instruits, nécessitant 22 demi-journées de réunions en sous-préfecture,
- 53 dossiers instruits au titre des ADAP's.



# FAIRE CONNAÎTRE SON ACTION



**Janvier**  
Communication sur le SDAGE



**Mai**  
Semaine du développement durable

PARTICIPATION CITOYENNE  
AUX QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT



**Juin**  
Débat citoyen  
sur l'énergie et le climat



**Octobre**  
Participation au Grand Raid 2015



**Octobre**  
Conseil départemental de sécurité civile et  
risques naturels majeurs



**Juin**  
Signature de la convention TEPCV de la CIVIS



**Juillet**  
Charte d'approche  
des baleines



**Août**  
Campagne sécurité routière



**Novembre**  
Action COP21 à Saint-Pierre : Alternatiba péi



**Décembre**  
Exposition paysages à l'aéroport  
Roland Garros



**Décembre**  
Publication du 2<sup>ème</sup> état de  
l'environnement industriel à La Réunion

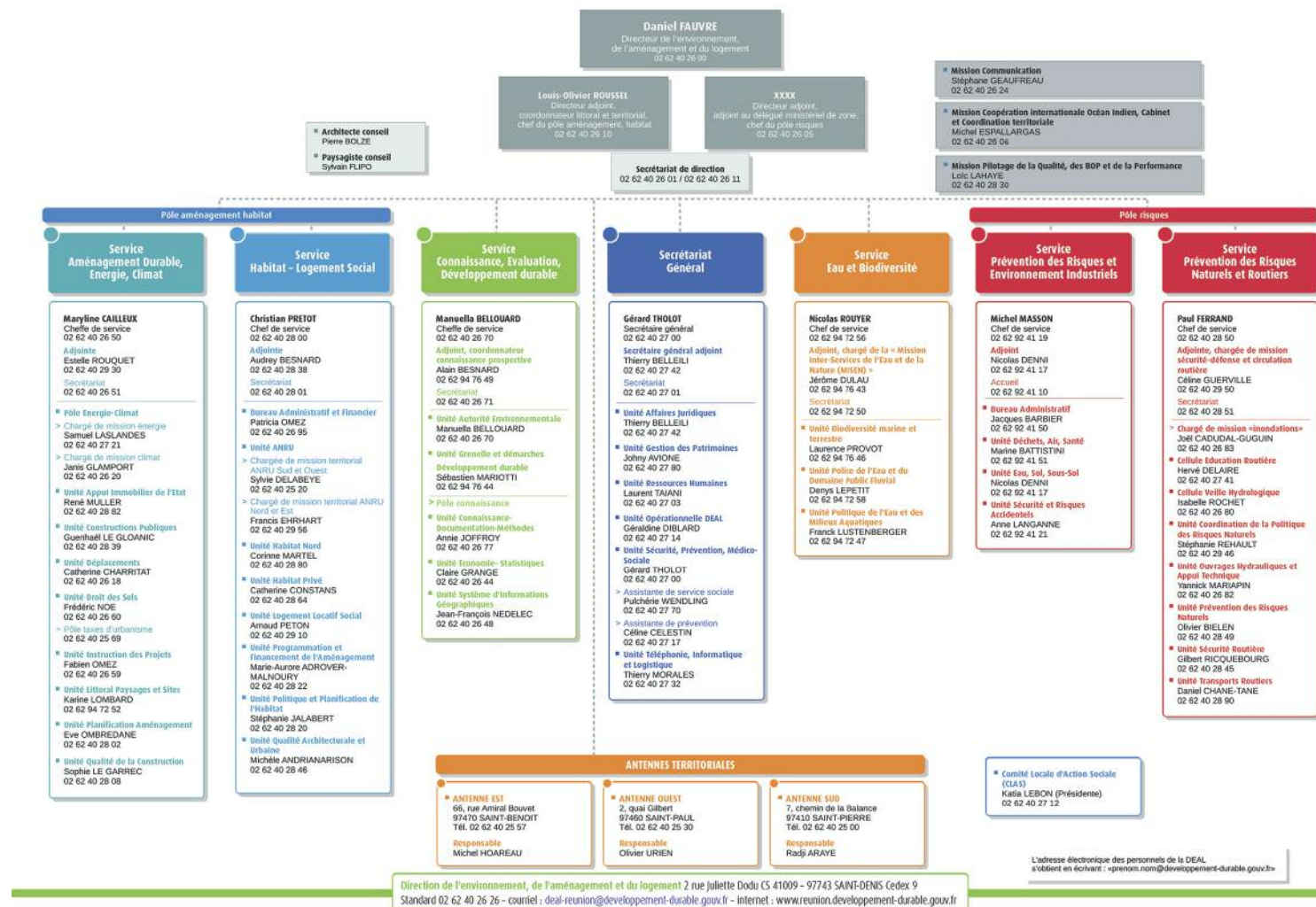
# GLOSSAIRE DES SIGLES ET ACRONYMES

**Ad'AP** : Agenda Accessibilité Programmée  
**ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie  
**AMI** : Appel à Manifestation d'Intérêt  
**AE** : Autorité Environnementale  
**AEP** : Adduction d'Eau Potable  
**AGORAH** : Agence pour l'Observation de La Réunion, l'Aménagement et l'Habitat  
**ANAH** : Agence National pour l'Habitat  
**ANRU** : Agence Nationale de Rénovation Urbaine  
**AOT (sens domania)** : Autorisation d'Occupation Temporaire  
**AOT (sens transport)** : Autorité Organisatrice de Transport  
**APD** : Avant-Projet Définitif  
**ARS** : Agence Régionale de Santé  
**CARIF OREF** : Centre d'Animation, de Ressources et d'Information sur la Formation - Observatoire Régional Emploi Formation.  
**CAUE** : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement  
**CERMA** : Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement  
**CGEDD** : Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable  
**CHSCT** : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail  
**CIDOL** : Comité Interministériel pour le Développement de l'Offre sur le Logement  
**CITES** : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction  
**COP (domania)** : Convention d'Occupation Précaire  
**COP** : Centre Opérationnel de Préfecture  
**CPER** : Contrat de Plan Etat-Région  
**DACOI** : Direction des Affaires Culturelles de l'Océan Indien  
**DGLAN** : Direction Générale du Logement, de l'Aménagement et de la Nature

**DIECCTE** : Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du travail et de l'Emploi  
**DJSCS** : Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale  
**DMSOI** : Direction de la Mer Sud-Océan Indien  
**DPF** : Domaine Public Fluvial  
**DPM** : Domaine Public Maritime  
**DRFIP** : Direction Régionale des Finances Publiques  
**DUER** : Document unique d'Evaluation des Risques  
**DUP** : Déclaration d'Utilité Publique  
**EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale  
**EPFR** : Etablissement Public Foncier de la Réunion  
**ERP** : Etablissement Recevant du Public  
**FASZOI** : forces Armées de la Zone Sud Océan Indien  
**FEDER** : Fonds Européen de Développement Régional  
**FRAFU** : Fonds Régional d'Aménagement Foncier et Urbain  
**GPEEC** : Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences  
**GRANDDIR** : Groupement Régional des Acteurs de l'éducation à l'environnement  
**ICPE** : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement  
**IPCSR** : Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière  
**LBU** : Ligne Budgétaire Unique  
**ONF** : Office National des Forêts  
**ORSEC** : Organisation de la Réponse de la Sécurité Civile  
**PCET** : Plan Climat Energie Territorial  
**PCSI** : Plan de Convergence des Systèmes d'Information  
**PDASR** : Plan départemental d'Action et de Sécurité Routière  
**PEIGEO** : Plate-forme d'Echange de l'Information GEOgraphique  
**PGRI** : Plan de Gestion des Risques Inondation  
**PIA** : Programme d'Investissement d'Avenir  
**PILHI** : Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne

**PLH** : Programme Local de l'Habitat  
**PLU** : Plan Local d'Urbanisme  
**PN** : Parc National  
**PNRUN** : Parc National de la Réunion  
**POLI** : Plan Opérationnel Lutte contre les Invasives  
**PPR** : Plan de Prévention des Risques  
**PPRT** : Plan de Prévention des Risques Technologiques  
**RèATE** : Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat  
**RHI** : Résorption de l'Habitat Insalubre  
**RHS** : Résorption Habitat Spontané  
**RPS** : Risques Psychosociaux  
**RTAA DOM** : Règlementation Thermique, Acoustique et Aération dans les Départements d'Outre-Mer  
**SAR** : Schéma d'Aménagement Régional  
**SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale  
**SCRAE** : Schéma Régional Climat Air Energie  
**SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux  
**SDD** : Semaine du Développement Durable  
**SDIS** : Service Départemental d'Incendie et Secours  
**SEOR** : Société d'Etudes Ornithologiques de la Réunion  
**SIDE** : Système d'Information du Développement durable et de l'Environnement  
**SPIR** : Schéma Directeur de l'Immobilier de l'Etat  
**SRB** : Stratégie Réunionnaise de la Biodiversité  
**SRPP** : Société Réunionnaise de Produits Pétroliers  
**SRU (loi)** : Solidarité Renouvellement Urbain  
**STEP** : Station d'Épuration des eaux usées  
**TCSP** : Transports Collectifs en Site Propre  
**TEPCV** : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte  
**TRI** : Territoire à Risque Important d'inondation  
**ZA** : Zone d'activité  
**ZAC** : Zone d'Aménagement Concerté  
**ZNIEFF** : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique

# ORGANIGRAMME



**Directeur de la publication** : Daniel Fauvre, *Directeur*  
**Rédaction** : les services et antennes de la DEAL sous la coordination de Stéphane Geaufreau, *Responsable de la mission communication*  
**Photos** : DEAL - Globice (baleines) - P.Crozet - M. Masseaux - Atlas des paysages - Pierre Marchal  
**Impression** : PRINT2000 - Papiers issus de forêts gérées durablement - Mars 2016



MINISTÈRE  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE  
ET DE LA MER

MINISTÈRE  
DU LOGEMENT  
ET DE L'HABITAT  
DURABLE

**Siège DEAL**  
2, rue Juliette Dodu  
97706 Saint-Denis messag cedex 9

**Tél. : 0262 40 26 26**  
**Fax : 0262 40 27 27**

[www.reunion.developpement-durable.gouv.fr](http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr)

